

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : DEV-2016-063
Direction du développement économique et de la promotion
Service
Objet : Vente d'une partie du lot 3 021 434 du cadastre du Québec, rue St-Joseph, secteur Lévis
Date : 21/04/2016

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Le 14 septembre 2015 le conseil de la Ville adoptait la résolution CV-2015-08-51 pour l'acquisition du lot 3 021 434 du cadastre du Québec à des fins d'un projet de logements sociaux et communautaires.

Le voisin immédiat, le propriétaire du lot 3 021 318 du cadastre du Québec, a adressé une demande à la Direction du développement économique et de la promotion pour acquérir une partie du lot 3 021 434 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 90 mètres carrés, afin de pouvoir combler ses besoins en cases de stationnement.

Les Directions concernées ont confirmé leur accord avec cette transaction. Voici les principales conditions de la transaction à intervenir :

- Vente d'une partie du lot 3 021 434 du cadastre du Québec d'une superficie approximative de 86,5 mètres carrés au propriétaire du lot 3 021 318 du cadastre du Québec, au prix de 14 200\$, plus taxes si applicables;
- La vente sera consentie avec la garantie du droit de propriété, à l'exclusion de toute autre garantie;
- Les frais relatifs à être assumés par l'acquéreur.

A noter que l'acte notarié à être signé sera préparé en fonction des modèles contractuels approuvés par la Ville.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

- 1-Accepter la vente d'une partie du lot 3 021 434 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 86,5 mètres carrés au prix de 14 200 \$;
- 2- Ne pas accepter la vente d'une partie du lot 3 021 434 du cadastre du Québec.

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

Opération cadastrale (environ 45 jours)

Préparation et validation du contrat notarié pour permettre la signature par les parties (prévoir environ 4 mois)

FINANCEMENT (coûts/poste budgétaire/impacts budgétaires 2016-2017-2018)

Coûts/revenus	Impacts	2016	2017	2018
Revenus à être versés à la		14 200\$		
Réserve du territoire				

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

Financement déjà autorisé par :

- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
- Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
- Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
- Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

Numéro du projet PTI : _____ Montants 2016 _____ 2017 _____ 2018 _____

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable d'activité budgétaire Luthe Bui Date : 26/4/2016

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

Séance du conseil de la Ville du 24 mai 2016.

PERSONNES CONSULTÉES


Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Pierre-Luc Therrien, URBA	21-03-2016	Volet urbanistique
Luc Tremblay, URBA	21-03-2016	Validation des besoins de la Ville
Martin Morissette, INFRA	01-04-2016	Validation des besoins de la Ville
Christian Guay, ENV	20-04-2016	Volet environnement

RECOMMANDATION (énoncé)

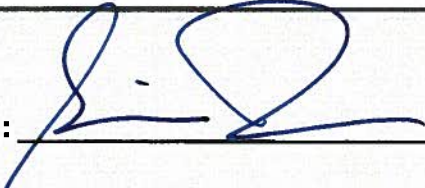
Il est proposé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville de vendre au propriétaire du lot 3 021 318 du cadastre du Québec, une partie du lot 3 021 434 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 86,5 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan annexé à la fiche de prise de décision DEV-2016-063, au prix de 14 200 \$, plus taxes si applicables, avec la garantie du droit de propriété sans la garantie de qualité et aux autres conditions mentionnées en annexe à la fiche de prise de décisions DEV-2016-063, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet, d'affecter le produit de la vente de ce terrain à la réserve pour fins de développement du territoire et de confirmer que cette partie de lot n'est plus affectées à l'utilité publique.

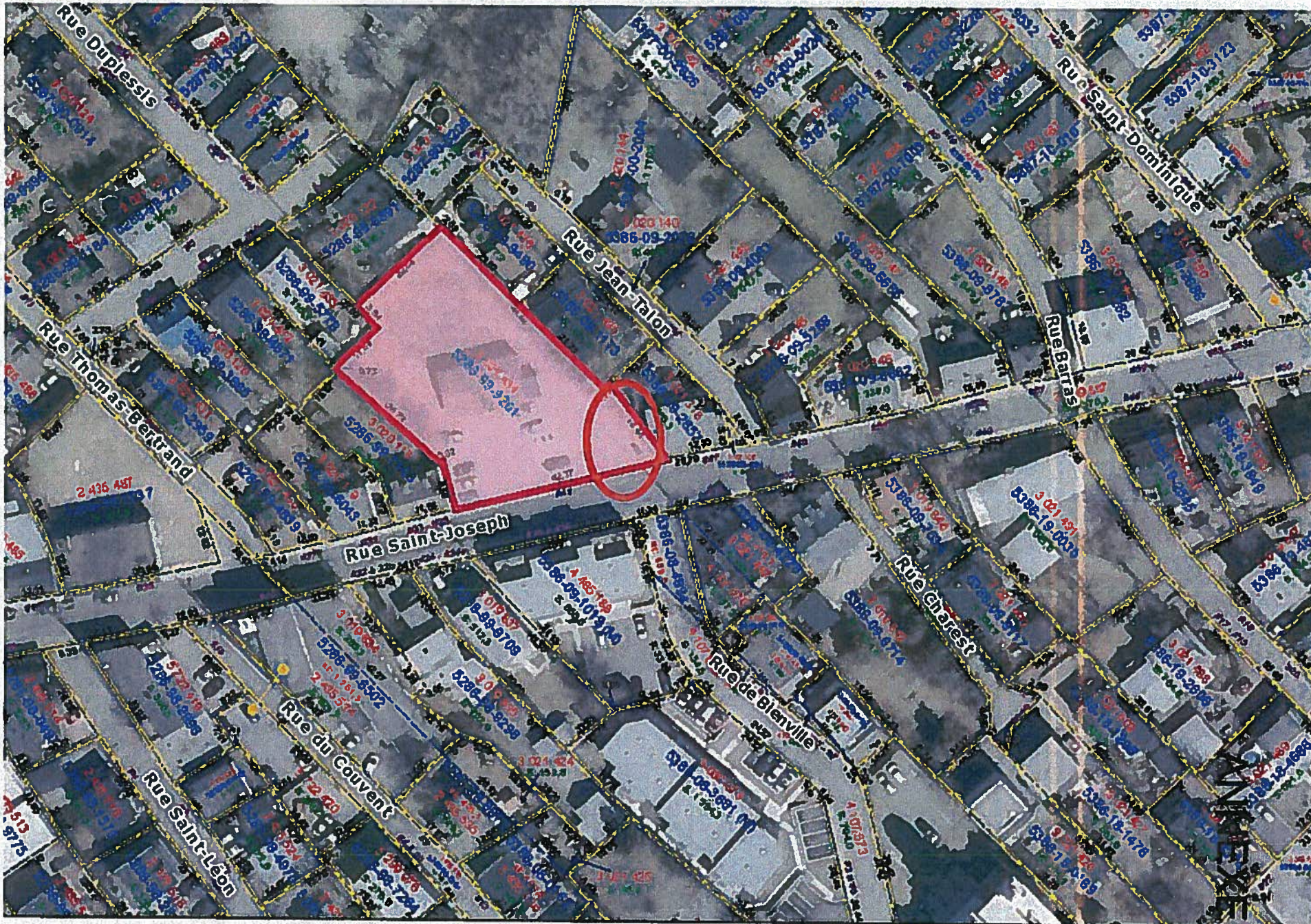
UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES

Liste des pièces jointes : Annexe A : Plans
 Annexe B : Plan de la partie du lot 3 021 434
 Annexe B : Confirmation des conditions d'acquisition

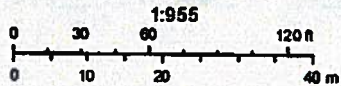
Préparé par : <u>Julie Gagné, É.A.</u>		Titre d'emploi : <u>Conseillère en gestion immobilière</u>	
Recommandé par :			
	Nom et initiales manuscrites	Nom et initiales manuscrites	
	Titre d'emploi	Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la Direction : _____			Date : <u>28 10 2016</u>

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la Direction générale : _____  Date : 2 15 2016.



mars 2016
15:15



Lot 3 021 434
rue St-Joseph

note : Ce document n'a aucune valeur légale

ANNEXE B

41 rue Saint-Joseph Lévis

Transaction Projetée

